



SONOREZÉ II

COMTPE RENDU - ATELIER HABITANTS n°1

Date : 12/10/2023, 18h30-21h

Présents :

Habitants : 9 habitants ont participé à l'atelier 1

Ville de Rezé : Claire Guiu (Adjointe Pôle Aménagement - Paysages et écologie), Philippe Audubert (Adjoint Santé et Personnes âgées), Gwladys Diquelou (chargée de mission environnement)

Chercheurs : Arnaud Can et Gwendall Petit (UMRAE), Élise Geisler et Natalia Escar Otín (laboratoire ESO)

Tiers veilleur : Nicolas Bataille (Auxilia)

Arnaud Can ouvre la séance à 18h40, il remercie la présence des participants.

INTRODUCTION

Arnaud Can présente le projet Sonorezé II, dans la continuité du projet Sonorezé I :

- Un projet pour le diagnostic citoyen des environnements sonores de la ville de Rezé, et qui s'appuie sur le triptyque Collectivité locale - Habitants - Chercheurs
- Sonorezé I : 130 participants se sont servis de l'application NoiseCapture (application smartphone téléchargeable sur le site dédié au projet : <https://sonoreze.fr/>) pour collecter 90h de mesures. En complément aux mesures collectées via l'application NoiseCapture, un groupe de discussion a été constitué en vue d'aborder l'amélioration des environnements sonores rezéens (<https://sonoreze.fr/resultats/discussion.html>).
- Projet financé par l'Agence Nationale de la Recherche, le projet Sonorezé II a été mis en place afin de répondre aux objectifs suivants :
 - L'amélioration de l'application NoiseCapture et amélioration des cartes produites (<https://sonoreze.fr/resultats/cartes.html>), par le renfort de la phase de mesure et le recueil des perceptions, par le travail sur les cartes produites.
 - Le développement d'actions co-construites sur les environnements sonores à Rezé.
 - La constitution d'un réseau de territoires observateurs.

TOUR DE TABLE

Arnaud Can cède la parole aux participants, qui se présentent et exposent les raisons les conduisant à intégrer ces ateliers (sensibilité envers les environnements sonores, connaître les potentielles actions à mettre en place). Certains sont engagés dans la démarche depuis la première phase du projet Sonorezé I.

Claire Guiu (Pôle Aménagement – Paysages et écologie de la ville de Rezé) note l'intérêt du projet Sonorezé dans la perspective de produire des cartes en dehors des cadres réglementaires, permettant de faire remonter des problématiques diverses et variées au sujet des environnements sonores. Elle présente différentes actions pouvant donner lieu à une intervention conjointe entre les habitants rezéens et la Ville de Rezé : la définition de zones calmes, la formalisation de propositions à faire remonter en vue de la réalisation du prochain PPBE (Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement), la prise en compte du son dans les nouveaux aménagements et constructions sur la ville de Rezé (formes, matériaux), la question de la gêne liée au bruit aérien.

Nicolas Bataille explicite les « règles du jeu » : il ne s'agit pas d'une réunion publique de concertation organisée par la collectivité locale, mais d'une expérimentation menée par la collectivité locale, les habitants et les chercheurs autour des environnements sonores rezéens.

PRÉSENTATION DU DÉROULÉ DES TROIS PREMIERS ATELIERS DE TRAVAIL

Élise Geisler présente le déroulé des trois premiers ateliers de travail :

- 1^{er} atelier le 12/10/2023 dédié à l'identification des enjeux concernant les environnements sonores
- 2^{ème} atelier le 16/11/2023 dédié à la hiérarchisation des enjeux identifiés et à la définition des intentions pouvant répondre à ces enjeux
- 3^{ème} atelier le 12/12/2023 dédié à la définition des actions (définition d'un planning, identification des acteurs à mobiliser, etc.)

TRAVAIL SUR LES PERCEPTIONS - CARTES MENTALES

Natalia Escar Otín présente le déroulé du premier temps de travail de l'atelier : un travail sur les perceptions des environnements sonores, par la réalisation de cartes mentales par les participants, l'objectif étant la description des paysages sonores selon le point de vue des habitants, par le dessin et les mots (lieux appréciés d'un point de vue sonore, lieux non appréciés d'un point de vue sonore, autres éléments de qualification des paysages sonores de Rezé). Les participants sont par la suite accompagnés par les chercheurs et le tiers-veilleur dans le processus de réalisation des cartes mentales.

Chacun des participants expose à l'issue d'un temps de travail individuel, sa propre carte mentale au groupe.

Arnaud Can fait une synthèse des éléments communément cités :

- Thématiques / Lieux communément appréciés :

Les cours d'eau (la Loire, la Sèvre, la Jaguère) et des espaces attenants aménagés, appréciés en tant que des lieux de ressourcement.

Certaines formes urbaines, certains aménagements (espaces végétalisés) appréciés par la sensation de calme qu'ils procurent.

Le bruit n'est pas dérangeant dans certains lieux qualifiés de « lieux citoyens » : CSC, Jardiversité, lieux de débats et d'échanges etc.

- Thématiques / lieux non appréciés :

Les axes passants, circulations à l'intérieur de la ville de Rezé.

Le périphérique et le trafic aérien constituent des préoccupations partagées par les participants.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS SONOREZÉ I

Arnaud Can présente les résultats issus des groupes de discussion qui se sont déroulés au cours du projet Sonorezé I (4 réunions entre les mois d'avril et novembre 2022).

Les thématiques abordées au cours des discussions concernent d'une part le trafic aérien ainsi que les grands axes routiers, dont le périphérique, ces derniers étant à l'origine d'un bruit de fond permanent (rumeur sonore).

D'autre part, des sources ont été évoquées de par leur caractère agréable et ressourçant du point de vue sonore. C'est le cas des cours de récréation des écoles et l'ambiance sonore générée par les enfants, les pratiques sportives (stades), le son des instruments de musique pratiqués à l'école de musique. La première phase du projet Sonorezé I a donné lieu à un travail spécifique sur les zones calmes de Rezé.

D'autres discussions ont porté enfin sur la manière dont certaines formes urbaines sont particulièrement propices pour générer des lieux agréables du point de vue sonore.

DISCUSSION COLLECTIVE

Arnaud Can invite les participants à réagir et exposer leur point de vue sur les enjeux à aborder.

Le trafic aérien se présente rapidement en tant que préoccupation majeure des habitants rezéens. La ville de Rezé expose l'échéance courte en vue de l'élaboration d'un nouveau cahier de charges adressé au futur concessionnaire.

La possibilité de mobiliser des habitants en vue d'une prise collective de mesures (via l'outil NoiseCapture) émerge, dans l'objectif d'élaborer dans un délai de temps court des cartes de bruit sur le trafic aérien.

Arnaud Can souligne la difficulté à mettre en place un protocole valable et non opposable, et la difficulté d'obtenir des cartes permettant d'apporter des informations nouvelles vis-à-vis des cartes déjà existantes.

La gêne provoquée par le bruit du périphérique routier constitue le deuxième sujet de discussion. La possibilité d'intervenir par des actions menées par la Ville de Rezé est évoquée par les habitants rezéens. La ville de Rezé souligne que les compétences en matière d'aménagement ne sont pas uniquement de sa compétence, mais aussi de la compétence de la Métropole.

Le bruit provoqué par les circulations à l'intérieur de la ville de Rezé est ensuite évoqué. Les habitants soulignent la mise en place d'espaces à vitesse réduite (30km/h au lieu de 50km/h). La collectivité informe d'actions concernant l'aménagement des espaces publics (axes vélo sur Charles Rivière, étude « Entrée de ville »). Or, des actions pourraient être envisagées sur les axes principaux, très exposés au bruit.

Arnaud Can rappelle le travail effectué sur les zones calmes, identifiées tout particulièrement le long des cours d'eau (la Jaguère, les bords de Sèvre), en tant que lieux de ressourcement communément reconnus. Gwladys Diquelou précise la démarche déjà entamée au cours de la première phase du projet Sonorezé I, pouvant faire écho à des questions concernant la biodiversité (trames vertes et trames noires) et la santé.

Élise Geisler fait part des ateliers qui vont être menés avec les écoles rezéennes, avec 6 classes de niveaux CM1 et CM2, pouvant ainsi donner lieu à des actions développées par les habitants.

CONCLUSION

Arnaud Can fait une synthèse des thèmes saillants abordés au cours de ce premier atelier : le bruit routier, les zones calmes et le trafic aérien.

Il a été convenu que les deux prochains ateliers prévus les 16 novembre 2023 (atelier 2) et le 12 décembre 2023 (atelier 3) seront dédiés à un travail collectif autour du trafic aérien. Un ordre du jour sera transmis afin de préciser le contenu du prochain atelier du 16 novembre.

D'autres ateliers collectifs, dont les dates restent à préciser, seront ainsi proposés à partir du mois de janvier de 2024, dans la perspective d'approfondir sur les autres thématiques identifiées au cours de ce premier atelier du 12 octobre (zones calmes, bruit lié aux circulations, travail en collaboration avec les écoles rezéennes) et en vue de la définition d'actions.
